


**MASTER 2**

MENTION

**Information,  
Communication**

PARCOURS

**Administration  
et Communication des  
Activités Culturelles (ACAC)**


CAPACITÉ D'ACCUEIL :

 La capacité d'accueil  
est fixée  
à **30 places**.

Diplôme national

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

**Martine CORRAL-REGOURD**, *Professeur des universités*

 Directeur des études : Nicolas Peyre, *enseignant chercheur*

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

[www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/)

## PRÉSENTATION

L'objectif de la formation consiste à former des cadres susceptibles de concevoir et mettre en œuvre les politiques et les stratégies de communication des organisations publiques et privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives.

Ces professionnels doivent être capables, en relation avec les acteurs concernés, dans le cadre des politiques publiques locales, nationales et européennes, et en direction des différentes catégories de publics, de définir, d'assurer et d'évaluer les actions d'administration, de communication, de valorisation et de promotion des actions, des politiques et des produits culturels.

En outre, ces professionnels doivent être en mesure de participer à la mise en œuvre et au suivi de projets culturels de toute nature (musées et patrimoine, spectacle vivant, audiovisuel et cinéma, édition, festivals, événements culturels...), notamment à travers les dimensions informationnelles et communicationnelles, et en liaison avec les autres professionnels du secteur de la culture.

Une attention particulière est portée à l'international et aux métiers du Réseau culturel (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française).

Enfin, une partie de l'enseignement est dispensée par des professionnels (inspecteur général du ministère de la Culture, conservatrice du patrimoine, directrices et directeurs culture d'Occitanie (Dac Doc), producteurs, libraires, directeur d'agence culturelle régionale, directeurs de festivals, administration et communication de théâtres, direction de service de collectivités locales, administration et communication de musées) et un projet tuteuré sur une période de 6 mois (ou un mémoire de recherche) est proposé aux étudiants.

## COMPÉTENCES ET METIERS VISÉS

### COMPÉTENCES :

- Administrer une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine.
- Être force de proposition en intégrant l'environnement juridique propre au champ de la culture et du patrimoine. Comprendre et analyser l'environnement et les acteurs de la culture sur un temps long.
- Maîtriser les codes écrits et oraux de la communication professionnelle ainsi que la capacité à se documenter pour produire une action professionnelle en communication.
- Prendre des responsabilités, engager stratégiquement une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine, conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, gérer des contextes professionnels complexes.
- Maîtriser les savoir-faire opérationnels pour organiser, planifier, arbitrer les actions de communication dans le champ de la culture et du patrimoine.
- Maîtriser les compétences expertes des professionnels du secteur de la culture et du patrimoine et positionner à moyen et long terme une organisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

## LIENS UTILES

### RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

 → <http://www.ut-capitole.fr/formations/>

### PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

 → <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion>

 → <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

### INFORMATIONS SUR LES STAGES

(Législation, convention de stage...)

 → <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

### CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

 → <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/>

## MÉTIER VISÉS :

Fonctions d'encadrement, de conception et de contrôle en information-communication dans des organisations publiques ou privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives, aux niveaux local, national, et européen : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française), collectivités publiques, entreprises culturelles (théâtre, cinéma, musique, musées y compris musées industriels et de société, valorisation du patrimoine, événements culturels, festivals ...), agences de communication, cabinets de consultants, bureaux d'études, organismes de formation préparant aux métiers de la culture.

## MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

### PUBLIC VISÉ :

Les étudiants titulaires d'un master 1 à l'Université Toulouse 1 Capitole en 2019-2020 ont un droit à la poursuite d'études au sein d'un parcours de master 2 **de la même mention**. Pour bénéficier de ce droit, ils postulent via la plateforme *eCandidatures* où ils pourront indiquer leur préférence. L'admission pour les autres candidats ne bénéficiant pas d'un droit à la poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier,

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, de expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

**Candidatures :** dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* : [www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/)

**Pour en savoir plus :** <http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/admissions/droit-a-poursuite-d-etudes-en-master-2-689015.kjsp>

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et représente un volume horaire global de 307 heures.

	SEMESTRE 3 – 42 crédits – 287h	SEMESTRE 4 – 18 crédits – 20h
<b>MASTER 2</b>	<p><b>UE 1 : Le contexte</b> – 80h CM</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Politiques culturelles : histoire et institutions – 20h</li><li>- Droit de la culture – 20h</li><li>- Culture, Economie et numérique – 20h</li><li>- Droit de la propriété littéraire et artistique – 20h</li></ul> <p><b>UE 2 : Approches sectorielles</b> – 121h - 15 crédits</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Management des événements culturels et des festivals - 15h</li><li>- Cinéma et audiovisuel – 15h</li><li>- Spectacle vivant – 25h</li><li>- Métiers du livre et de l'édition – 6h</li><li>- Musiques - Industries du disque – 10h</li><li>- Muséologie, muséographie – 20h</li><li>- Politique du patrimoine – 15h</li><li>- Art et société – 15h</li></ul> <p><b>UE 3 : Techniques professionnelles</b> – 86h - 12 crédits</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etudes des publics et des pratiques culturelles – 15h</li><li>- Gestion des établissements publics culturels – 15h</li><li>- Management et programmation artistique – 10h</li><li>- Aides et financement culture – 10h</li><li>- Culture, médiation et territoires – 15h</li><li>- Les supports de la communication écrite – 15h</li><li>- Relations Presse – 6h</li></ul> <p><b>Bonification :</b> voir arrêté d'examen.</p>	<p><b>UE 4 : Orientation choisie</b></p> <p><b>* Voie professionnelle :</b></p> <p>→ <b>Stage</b> en France ou à l'étranger (3 mois minimum) et rédaction d'un <b>rapport</b> de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Projet professionnel tuteuré</li><li>- Conférences professionnelles – 10h</li></ul> <p><b>* Voie recherche :</b></p> <p>→ Rédaction d'un <b>mémoire</b> de recherche faisant l'objet d'une <b>soutenance</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Séminaire méthodologique – 10h</li></ul> <p><b>Bonification :</b> voir arrêté d'examen.</p>

## CONTACTS

### UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

### SCOLARITE :

Evelyne Baiotto  
Bureau AR 117 (Bâtiment Arsenal)  
Courriel : [Scolaesm2ic@ut-capitole.fr](mailto:Scolaesm2ic@ut-capitole.fr)  
Tél. : 05 61 63 35 38

### DIRECTEUR DES ETUDES :

Nicolas Peyre  
Courriel : [nicolas.peyre@ut-capitole.fr](mailto:nicolas.peyre@ut-capitole.fr)

### FORMATION CONTINUE – FCV2A

Manufacture des Tabacs - Bât. Q, 1<sup>er</sup> étage  
21, allée de Brienne  
31042 Toulouse Cedex 9  
Courriel : [m2fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:m2fcv2a@ut-capitole.fr)  
05 61 12 88 36

### SERVICE COMMUN DES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

**Mobilité sortante :**  
Bureau J 104.3 (Bâtiment J)  
[horizon@ut-capitole.fr](mailto:horizon@ut-capitole.fr)  
Tél. : 05 61 63 36 30

**Mobilité entrante :**  
Bureau J 103.2 (Bâtiment J)  
Courriel : [Portail.etranger@ut-capitole.fr](mailto:Portail.etranger@ut-capitole.fr)  
Tél. : 05 61 63 35 44

### SUIO-IP

### SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Anciennes Facultés  
Courriel : [suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)  
Tél. : 05 61 63 37 28

### BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3<sup>ème</sup> étage, AR379  
Courriel : [stages@ut-capitole.fr](mailto:stages@ut-capitole.fr)  
Tél. : 05 61 63 37 35